

Madame, Monsieur,

- 1- Les inscriptions se feront à partir d'une interface sur internet dont le chef de centre vous donnera l'adresse. Ou sur notre site internet <http://usep75.fr>.
- 2- Le paiement se fera auprès de l'USEP PARIS (Fédération Sportive Scolaire du 1^{er} degré qui organise ce dispositif depuis 58 ans) via l'interface ou notre site internet <http://usep75.fr>.
- 3- Les tarifs des cotisations seront répartis suivant une grille basée sur le quotient familial.

Lors de votre inscription, **vous devrez donc vous munir :**

Soit :
De la tarification des activités périscolaires à demander à la caisse des écoles de votre arrondissement.

Soit :
De votre feuille de quotient familial à demander auprès de la Caisse des Ecoles de votre arrondissement.

Un de ces deux documents sera obligatoire pour valider votre inscription, aux activités du mercredi.

La grille tarifaire est la suivante :

Tranches tarifaires	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Cotisations MDS	16.00€	28.00€	46.00€	66.00€	85.00€	105.00€	125.00€	145.00€	190.00€	280.00€
Cotisations Demi après midi	14.00€	22.00 €	34.00€	48.00€	60.00€	74.00 €	87.00 €	100.00€	130.00 €	190.00 €

Vos interlocuteurs restent bien évidemment le chef de centre et les animateurs.

DJS (Direction de la Jeunesse et des Sports)
25 Bd Bourdon
75004 PARIS

USEP PARIS
167 bld de la Villette
75010 PARIS